

bonds and in a Netherlands Investment Trust offered the best investment prospects for the Union at the present time.

The Finance Committee recommends to the General Assembly that it should delegate to the Executive Committee the responsibility for the appropriate investment of the funds of the Union.

8. In conclusion, the Finance Committee would wish to express to the General Assembly its highest regard for the meticulous way in which the financial affairs of the Union have been conducted by the Secretariat and to thank them for their courtesy and helpfulness in making available all the documents and professional advice necessary for the Committee to effectively discharge its responsibilities.

D. W. N. STIBBS
Chairman, Finance Committee

The President, authorized by a show of hands, then formally asked the General Assembly to give approval to the report of the Finance Committee, explaining that voting would be by country, each country having a number of votes by one greater than the number of its category of adherence (Statute 11 (b)).

The recommendations of the Finance Committee were approved unanimously.

The President thanked Professor Stibbs, the members of the Finance Committee and the General Secretary for their valuable work.

14. *Special Nominating Committee.* The President referred to Article 12. of the By-laws which provides that proposals for elections to the President of the Union, six Vice-Presidents, the General Secretary, and the Assistant General Secretary are submitted to the General Assembly by the Special Nominating Committee which consists of the President and Past President of the Union, a member proposed by the retiring Executive Committee from Members not belonging to the Executive Committee, both immediately past and present, and four members selected by the Nominating Committee from among twelve Members proposed at the meeting of Presidents of Commissions.

The President then moved that the General Assembly elect the following Members into the Special Nominating Committee:

- A. Blaauw (The Netherlands)
- H. Elsässer (F.R.G.)
- J.-C. Pecker (France)
- L. Perek (Czechoslovakia)
- A. B. Severny (U.S.S.R.)

This list was unanimously approved.

15 and 16. *Resolutions.* The General Secretary reported that the proposals for resolutions submitted to the General Assembly by the Executive Committee, the National Committees and by Commissions had eventually been passed on to the Resolutions Committee for consideration. Therefore, before passing to the vote on the resolutions, Professor J.-C. Pecker would present to the General Assembly the report of the Resolutions Committee.

The President then called upon Professor Pecker to take the floor.

REPORT BY THE PRESIDENT OF THE RESOLUTIONS COMMITTEE

Le Comité des Résolutions a examiné le texte des résolutions soumises par les Organisations Adhérentes, les Comités Nationaux, et les différentes Commissions de l'UAI. En sus des propositions incluses dans l'ordre du jour de l'Assemblée Générale (points 10 et 11), un grand nombre d'autres propositions ont été reçues et examinées.

A. Résolutions figurant au point 10 de l'ordre du jour.

Le Comité des Résolutions soumet au vote de l'Assemblée Générale:

1. la résolution 10a i sous la forme modifiée ci-après (Résolution No. 1).
2. la résolution 10a ii sous la forme modifiée ci-après (Résolution No. 2).
3. la résolution 10a iii sous la forme modifiée ci-après (Résolution No. 3).

Le Comité des Résolutions propose que la résolution 10a iv ne soit pas soumise au vote de l'Assemblée Générale, mais à la nouvelle Commission 50, si celle-ci est créée au point 18 de l'ordre du jour, pour considération, et sinon, au Comité Exécutif, pour étude.

Le Comité des Résolutions propose à l'Assemblée Générale de déférer la résolution 10b ii à la Commission 46, la résolution 10b iii à la Commission 9 pour considération pendant la période 1973-1976, et d'abandonner la résolution 10b i, contradictoire avec les recommandations du Comité des Finances.

B. Résolutions issues de Comités Nationaux et d'Organisations Adhérentes et ne figurant pas à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.

Cinq telles résolutions ont été reçues après la date limite.

Le Comité des Résolutions recommande:

1. de déférer la résolution d'Israël concernant la libre circulation des savants au nouveau Comité Exécutif.
 2. de déférer la résolution jointe de la France et de l'Australie concernant la désirabilité pour l'UAI de représenter tous les pays du monde actifs en astronomie, au nouveau Comité Exécutif.
 3. de déférer la résolution des Pays-Bas concernant la création d'un Groupe de Travail sur l'Astronomie Infrarouge à la Commission 9, compte tenu du fait qu'un groupe similaire est formé au sein de cette Commission.
 4. de déférer la résolution de la République Arabe Unie sur les colloques régionaux à la Commission 46 pour examen entre 1973 et 1976.
 5. de déférer la résolution de la République Arabe Unie sur la dissémination de l'information dans les pays en voie de développement aux Commissions 5 et 46 pour examen entre 1973 et 1976.
- C. Résolutions soumises par les Commissions et figurant au point 11 de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.**

Le Comité des Résolutions propose à l'Assemblée Générale:

1. d'approuver la résolution 11a, complétée par le Comité des Finances.
 2. d'abandonner la résolution 11b, compte tenu de la création par la Commission 7 d'un Groupe de Travail sur le Mouvement des Corps Célestes Artificiels.
 3. d'approuver la résolution 11c sous sa forme complète, dont le texte intégral sera publié dans les Transactions de l'UAI, et qui sera couverte par la résolution No. 7.
 4. d'approuver la résolution 11d complétée par le Comité des Finances.
 5. d'adopter la résolution 11e sous sa forme définitive nouvelle mise au point par la Commission 17. Cette résolution sera couverte par la résolution No. 7.
 6. d'approuver la résolution 11f, complétée par le Comité des Finances.
 7. d'adopter la résolution 11g iii telle qu'elle a été modifiée par la Commission 30. Les résolutions 11 g i et ii ont été retirées de l'ordre du jour par la Commission 30.
 8. d'adopter la résolution 11h, dont une partie est soumise à une vote séparée de l'Assemblée Générale (Résolution No. 4) et dont les autres parties sont couvertes par la résolution No. 7.
 9. de ne pas voter sur la résolution 11i, compte tenu de l'action déjà entreprise par le Comité Exécutif.
 10. d'adopter la résolution 11j, dans le cadre du point 18 de l'ordre du jour.
- D. Résolutions provenant des diverses Commissions et ne figurant pas à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale.**

Certaines ont des implications financières et, pour simplification, le Comité des Résolutions les a affectées d'une lettre. Elles concernent les points suivants:

<i>k</i> (Commissions 4, 19, 31)	subside de 12000 \$ pour le B.I.H. (par an).
<i>l</i> (Commission 42)	200 \$ pour trois ans
<i>m</i> (Commission 4)	250 \$ pour les éphémérides
<i>n</i> (Commission 27)	pour l'édition du catalogue des étoiles variables à Moscou
<i>o</i> (Commission 46)	1. 20000 \$ pour les écoles de jeunes astronomes 2. 6000 \$ pour les missions d'enseignement

Le Comité des Résolutions recommande l'adoption des résolutions *m* et *n* telles qu'elles ont été incorporées, avec des modifications, dans le rapport du Comité des Finances, et défère l'examen des résolutions *k*, *l* et *o* au Comité Exécutif qui devra prendre les décisions compatibles avec le budget de l'Union.

Certaines résolutions concernant le changement de nom des Commissions seront discutées sous le point 18 de l'ordre du jour.

Certaines résolutions, approuvées par les Commissions concernent des questions assez générales pour que le Comité des Résolutions propose à l'Assemblée Générale de voter séparément sur ces résolutions qui portent les numéros 4, 5, 6.

Les autres résolutions, fort nombreuses, soumises par les Commissions et qui feront l'objet d'une publication, in extenso, dans les Comptes Rendus de la XV^e Assemblée Générale de l'UAI, dans le cadre des rapports des Commissions, ont été examinées individuellement par le Comité des Résolutions. Elles font l'objet d'une résolution plus générale, la résolution globale No. 7. Cette résolution globale couvre d'ailleurs des résolutions qui, bien que spécialisées, sont parfois d'une importance considérable; ainsi en est-il, par exemple, des résolutions sur la nomenclature martienne (Commission 16), les problèmes de la nomenclature lunaire (Commission 17), la définition des différents systèmes de définition du temps (Commission 31).

Le Comité des Résolutions recommande finalement que toute autre proposition qui aurait soumise à une commission, et approuvée par cette commission, soit le cas échéant couverte par la résolution globale No. 7.

J.-C. PECKER

Président de la Commission des Résolutions